

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2016

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE - (N° 3968)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par
M. Popelin

ARTICLE 2

À la dernière phrase de l'alinéa 11, substituer au mot :

« ils »,

les mots :

« ces données et supports ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.